

**PERSONNEL ENSEIGNANT – CHARGÉ DE COURS EN ÉDUCATION  
PHYSIQUE (109) – ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)  
PROTECTION DE LA FAUNE  
AUTOMNE 2025**

**Concours FC-2025-2026-10**

<b>ÉDUCATION PHYSIQUE – 109</b>		
<b>DANS LE CADRE DU PROGRAMME : PROTECTION DE LA FAUNE – JCA.1D</b>		
<b>COURS</b>	<b>HEURES</b>	<b>NUMÉRO DU COURS</b>
Habiletés physiques 1 (groupe 17)	45	109-HP1-AA
*Maîtrise d'une personne violente (groupe 16)	45	109-MPV-AA

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le domaine concerné notamment en éducation physique;
- Trois années d'expérience dans son domaine d'études;
- Une expérience en enseignement collégial est considérée comme un atout;
- Une certification du programme national des entraîneurs partie B est un atout.

Disponibilités minimales (par semaine) selon la durée d'une charge de cours	
Durée du cours	Nb blocs/sem
30 h	3 x 2 h
45 h	2 x 3 h
60 h	3 x 3 h
75 h	3 x 3 h
90 h	4 x 3 h
105 h	4 x 3 h

**EXIGENCES PARTICULIÈRES**

- \*Posséder une ceinture noire dans un art martial reconnu par Sport Québec et avoir les qualifications pour enseigner des notions d'autodéfense;
- Être en mesure d'utiliser les logiciels de l'environnement Windows, Teams et Moodle;
- Appliquer les principes de l'approche par compétence;
- La réussite d'une épreuve de français sera requise.

**Note :** Le Collège se garde le droit d'annuler un ou l'autre de ces cours sans préavis.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature  
**avant 16h, le 7 mai 2025** au lien suivant :

[Chargé de cours - Éducation physique - Protection de la faune](#)

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.